



Jeudi 26 mai 2005

L'UNAT & la FNCRT signent leur convention à l'occasion des 4^e Rendez-vous de l'Unat à Najac (12)

Créée il y a plus de 80 ans, l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air) regroupe les principales associations et mutuelles françaises de tourisme. Depuis sa création, tout en rappelant sa totale indépendance, l'UNAT redouble d'efforts et d'actions spécifiques pour représenter le tourisme associatif auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux.

La FNCRT (Fédération Nationale des Comités Régionaux du Tourisme) est une association fondée le 6 janvier 1988, suite à la loi du 3 janvier 1987 relative à l'organisation régionale du tourisme. Elle fait reconnaître le rôle des CRT dans leurs missions de promotion et organise une réflexion commune afin d'harmoniser leurs actions et coordonner leurs initiatives au niveau national. Elle est un interlocuteur privilégié pour le Ministère et les partenaires du tourisme, notamment avec Maison de la France sur les marchés étrangers.

A l'occasion des 4èmes Rendez-Vous de l'UNAT, à Najac, du 25 au 27 mai, François Soulage, Président de l'UNAT et Louis Lucchini, Président de la FNCRT conviennent de la signature d'une convention aux termes de laquelle ils s'engagent à développer un partenariat dans différents domaines :

✓ Pour des échanges nationaux

La FNCRT et l'UNAT poursuivront les échanges d'opinion et favoriseront les réflexions communes sur les sujets d'intérêt partagés, tels que ResinFrance, les modifications législatives, les politiques d'aménagement touristique du territoire, la politique sociale du tourisme ou toute autre question jugée importante. A cet effet, elles mettront en place une plate-forme de concertation permanente et pourront prendre l'initiative de journées de travail communes.

Elles développeront les échanges d'information entre les réseaux à travers leurs outils de communication internes ou externes, des invitations à participer aux manifestations réciproques non réservées à leurs membres, la mise en place de liens réciproques entre leurs sites Internet respectifs (FNCRT – UNAT – Loisirs de France).

✓ **Pour des échanges locaux**

La FNCRT incitera à la prise en compte par les Comités Régionaux du Tourisme dans leurs différentes instances **du rôle spécifique joué par le tourisme associatif** et la prise en compte de l'offre touristique des membres de l'UNAT dans toutes les actions de promotion appropriées.

L'UNAT incitera quant à elle **à la prise en compte par les Unat régionales du rôle des Comités Régionaux du Tourisme** et une plus grande implication des représentants du tourisme associatif dans la vie institutionnelle et l'action de ceux-ci. Elle pourra proposer la mise en place de commissions ad-hoc suivant la conjoncture régionale.

✓ **Pour une promotion accrue**

L'UNAT organisera des éducteurs destinés à faire mieux connaître aux personnels des comités régionaux du tourisme la réalité de l'offre touristique de ses membres.

La FNCRT incitera ses membres à prendre en compte la marque « Loisirs de France » (qui qualifie l'ensemble des villages de vacances du secteur associatif) notamment dans le cadre des actions menées à l'étranger, et de façon plus générale l'offre du secteur associatif dans les documents et outils réalisés et/ou publiés par les CRT.

✓ **Pour une meilleure connaissance statistique**

L'UNAT et la FNCRT favoriseront les échanges d'information statistiques :

- par la fourniture aux Comités Régionaux du Tourisme des informations statistiques appropriées **recueillies dans le cadre du dispositif d'observation du tourisme associatif** mis en place par l'UNAT et l'ONT en partenariat avec les observatoires régionaux du tourisme.
- par la fourniture aux représentants de l'UNAT des **données disponibles au niveau régional**.

La FNCRT et l'UNAT conviennent de se rencontrer une fois par an pour évaluer le travail conduit ensemble et prévoir celui qu'il conviendrait de mener dans l'année suivante.

Contacts presse :

FNCRT Dominique Mérien Tél : 01 47 03 03 10 E mail : dominique@fncrt.com www. fncrt.com	UNAT Paris Bernadette Hénaff Tél : 01.47.83.52.34 E mail : b.henaff@unat.asso.fr www.unat.asso.fr
--	--